



Bâle, le 23 juin 2022

Communiqué aux médias

Les céréales panifiables bio suisses sont très demandées: Augmentation des prix de référence

Lors de la Table ronde annuelle des prix de référence, les transformateurs et les producteurs ont augmenté les prix de référence pour toutes les cultures. L'augmentation de la demande et celle des coûts de production ont conduit à cette décision. Ces prix plus élevés ont aussi pour but de motiver de nouveaux producteurs à passer en bio afin de couvrir à moyen terme la forte demande pour les céréales panifiables biologiques suisses labellisées Bourgeon.

Les acteurs du marché n'avaient pas pu se mettre d'accord pour le prix de référence du blé en 2021, mais une entente a de nouveau été trouvée cette année. Les prix pour l'épeautre et le seigle ont été nettement augmentés. Un prix de référence a pour la première fois été fixé pour l'avoine alimentaire bio après que les surfaces aient continuellement augmenté depuis des années. La quantité attendue pour la récolte d'avoine devrait dépasser en 2022 pour la première fois celle pour le seigle. Les nouveaux prix de référence en vigueur sont les suivants:

- Épeautre: + 4.– Fr., nouveau prix: 116.– Fr./dt.
- Seigle: + 5.– Fr., nouveau prix: 94.– Fr./dt
- Blé: (pas de prix de référence en 2021), nouveau prix: 107.50.– Fr./dt
- Avoine alimentaire: + 10.– Fr. (prix du marché en 2021), nouveau prix: 87.– Fr./dt

Augmentation des quantités sur le marché des céréales panifiables bio

La demande pour les céréales panifiables bio suisses augmente. Le blé est particulièrement demandé. Les quantités de céréales panifiables bio récoltées en Suisse en 2021 avaient été inférieures de 29 pourcents à celles de l'année précédente à cause des conditions météorologiques, et cela malgré une augmentation des surfaces. On vise donc aussi pour les prochaines années une croissance grâce aux surfaces supplémentaires des fermes en reconversion, et cela permettra d'augmenter les quantités indigènes. Sur la base des surfaces cultivées et des actuelles perspectives de récolte, les premières prévisions indiquent que les entreprises de transformation pourront couvrir environ 67 pourcents de leurs besoins avec de la production suisse pour le blé, environ 90 pourcents pour le seigle et 85 pourcents pour l'épeautre.

Bio Suisse démarre une offensive pour les grandes cultures

Les grandes cultures Bourgeon sont recherchées. Pour satisfaire l'augmentation de la demande pour le blé panifiable, l'avoine alimentaire et les autres grandes cultures, il faut dans les cinq à six prochaines années quelque 15'000 ha supplémentaires de terres assolées bio. Les nouveaux prix de référence sont un signal clair pour encourager de nouveaux producteurs à passer en bio.

Accords et conditions de prise en charge

La planification des cultures doit toujours se faire en concertation avec des acheteurs. Un contrat de prise en charge est obligatoire pour le blé panifiable de reconversion. Il est recommandé que les partenaires contractuels conviennent ensemble du prix pour le blé de reconversion. Les conditions de prise en charge 2022 correspondent aux dispositions de l'interprofession swiss granum.

Informations supplémentaires

Les prix et conditions de prise en charge valables actuellement peuvent être consultés sur

www.bioactualites.ch > Marché > Produits > Grandes cultures: <https://www.bioactualites.ch/marche-bio-reboume/marche-bio/marche-grandes-cultures-bio/cereales-panifiables.html>

Les prix de référence 2022 pour les céréales fourragères Bourgeon ont déjà été fixés le 17 mai 2022:

<https://www.bio-suisse.ch/fr/notre-association/medias/communiqués-de-presse/detail/augmentation-des-prix-de-reference-pour-les-cereales-fourrageres-et-les-proteagineux-bio.html>

Contact pour les médias:

David Herrmann, Service médias de Bio Suisse, 061 204 66 46, david.herrmann@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 7'500 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et 1'200 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch